L'arbitre est le juge de droit commun du commerce international. Il était naturel qu'il rencontrât la Compliance : par définition le Droit de la Compliance se saisit du monde entier et suit les voies du commerce international tandis qu'il ne peut se déployer qu'à l'aide d'institutions qui, par nature se déploient dans le monde entier et a besoin d'autorités comme les Cours.

Le colloque prend appui sur les points de connexion déjà perceptibles entre Compliance et Arbitrage pour mieux dégager ce qui se dessine pour demain : contradiction ou convergence entre les deux ; affaiblissement ou consolidation. On observe déjà l'impact que peut avoir la Compliance sur le traitement par l'arbitre des faits de corruption ou la considération faite du blanchiment d'argent. Plus généralement, où en est-on de la connaissance par l'arbitre des multiples questions techniques liées à la compliance? Au-delà des celles-ci, les Cours et les arbitres pourront-ils concrétiser les buts, eux-mêmes nouveaux, parfois monumentaux, poursuivis par le Droit de la Compliance?

Par cette exploration en commun de ces pistes, seront examinés le sort des clauses de compliance insérées dans les contrats, la pertinence en la matière des codes de conduite privés, etc..

Demain, dès aujourd'hui, l'arbitre est-il un juge plein et entier du Droit de la Compliance ?

Comment, avec quelles spécificités et quels contrôles ?







COMPLIANCE ET ARBITRAGE

COLLOQUE DU CYCLE 2021 LA JURIDICTIONNALISATION DE LA COMPLIANCE



31 MARS 2021 14h-19h15

Salle des Conseils de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Sous la direction scientifique de Marie-Anne Frison-Roche et Jean-Baptiste Racine

Avec Mathias Audit, Hugo Barbier, Gilles Briatta, Cécile Chainais, Claire Debourg, Marie-Anne Frison-Roche, Catherine Kessedjian Elie Kleiman, Alexis Mourre, Jean-Baptiste Racine, François-Xavier Train et Eduardo Silva-Romero

Inscription: anouk.leguillou@mafr.fr

Plus d'informations: https://thejournalofregulation.com/fr/article/compliance-et-arbitrage-in-la-juridictionnalisatio,

31 mars 2021

Salle des Conseils, Université Panthéon-Assas (Paris II)

Compliance et Arbitrage

sous la direction scientifique de Marie-Anne Frison-Roche et Jean-Baptiste Racine

Colloque coorganisé par le Journal of Regulation & Compliance (JoRC), le Centre de recherche sur la Justice et le Règlement des Conflits (CRJ) de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (ICC)







Mercredi 31 mars 2021

14h00 - 19h15

Salle des Conseils

Université Panthéon-Assas (Paris II) 12 place du Panthéon, 75005, Paris

Inscriptions anouk.leguillou@mafr.fr

Public limité en présentiel; Retransmission en direct sur Zoom

L'assistance à cette manifestation peut être **validée au titre de la formation continue** des magistrats et de la formation continue des avocats

Plus d'informations: https://thejournalofregulation.com/fr/article/compliance-et-arbitrage-in-la-juridictionnalisatio/

PROGRAMME DU COLLOQUE

14h00 – 14h10. Mots d'accueil par **Cécile Chainais**, Directrice du Centre de recherche sur la Justice et le Règlement des Conflits (CRJ) et Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

14h10 – 14h40. Introduction par Jean-Baptiste Racine, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

LES OUTILS DE LA RELATION ENTRE COMPLIANCE ET ARBITRAGE

14h40 – 15h00. Les outils de traitement de la compliance dans la pratique arbitrale, par Hugo Barbier, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

15h00 – 15h20. Quelle place pour la compliance dans l'arbitrage d'investissement?, par Eduardo Silva-Romero, Avocat associé, Dechert LLP, Paris

15h20 - 15h40. Discussion

LES OBJECTIFS DE LA COMPLIANCE CONFRONTÉS À L'ARBITRAGE

15h40 – 18h10. Table-ronde présidée et animée par **Alexis Mourre**, Président de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale

Elie Kleiman, Avocat associé, Jones Day, Paris

Mathias Audit, Professeur de l'Ecole de droit de la Sorbonne, avocat associé, Audit Duprey Fekl, Paris

Gilles Briatta, Secrétaire Général du Groupe Société Générale

Catherine Kessedjian, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

LE CONTRÔLE DE LA RELATION ENTRE COMPLIANCE ET ARBITRAGE

18h10 – 18h30. Arbitrage et procédures parallèles exercées au titre de la compliance, par **François-Xavier Train**, Professeur à l'Université Paris-Nanterre

18h30 – 18h50. La compliance au stade du contrôle des sentences arbitrales, par Claire **Debourg**, Professeur à l'Université Paris-Nanterre

18h50 – 19h15. Conclusion par Marie-Anne Frison-Roche, Professeur à Sciences Po Paris et Directrice du Journal of Regulation & Compliance (JoRC)







Ces travaux serviront de base à des contributions dans un ouvrage à paraître *La juridictionnalisation de la Compliance*, coédité par le Journal of Regulation & Compliance (JoRC) et Dalloz, dans la série *Régulations & Compliance*